

4CEZ

SARL au capital de 25 000 euros
Siège social : 13, Rue du Bois Briand
44300 NANTES

RCS NANTES 910 242 403

==::==::==::==::==::==::==::==::

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 20 JUIN 2026

L'an deux mille vingt six
Le vingt-juin
A dix-neuf heures à Nantes

M. CALVEZ Laurent,

Demeurant au 29, place de l'Europe à SAINT JULIEN DE CONCELLES (44450)

Propriétaire de la totalité des 2 500 parts sociales de dix euros chacune composant le capital social de la Société 4CEZ.

Associé unique de ladite société,

L'associé unique de la société 4CEZ au capital de vingt-cinq mille euros (25 000 €), divisé en deux mille cinq cents (2 500) parts sociales de dix euros (10 €) chacune, dont le siège social est à Nantes (44300), 13, rue du Bois Briand

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de seul Gérant de la Société, CALVEZ Laurent associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2025.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- l'approbation des conventions intervenues selon l'article L.223-19 du Code de Commerce ;

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un résultat comptable de 94 063 euros, et les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat comptable de l'exercice s'élevant à 94 063 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- **Résultat comptable de l'exercice** : 94 063 euros,

AFFECTATION

- **Autres réserves** : 94 063 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée constate qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique prend acte des conventions intervenues pendant l'exercice écoulé par la société, à savoir :

Convention conclue avec Monsieur Laurent CALVEZ, Associé :

- Compte courant créditeur, non rémunéré : 65 854 €
- Rémunération perçue en qualité de Gérant de la société 4CEZ : 18 972 €
- Cotisations obligatoires et facultatives prises en charges par la société 4CEZ : 11 569 €

Convention conclue avec la Société AUSSITAUXPRET dont Monsieur CALVEZ Laurent, directeur général :

- Compte courant créditeur, rémunéré au taux légal en vigueur : 20 909 €
- La Société 4CEZ facture des prestations administratives, commerciales et de management à la SAS AUSSITAUXPRET. Sur l'exercice 2025, ces prestations s'élèvent à 37 500 euros hors taxes.

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, ces conventions seront portées au registre des décisions de l'Associée Unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

*
* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

M. CALVEZ Laurent,
Gérant, associé unique,

DocuSigned by:

9176D28B56694B5...

Désignation de l'entreprise			SARL 4CEZ			13 rue du Bois Briand			Néant		
Adresse de l'entreprise			44300 NANTES								
SIRET			910240300000200			Durée de l'exercice en nombre de mois *			12		
						Durée de l'exercice précédent *			12		
						Exercice N clos le			31122025		
						Exercice N-1 clos le			31122024		
ACTIF			Brut			Amortissements-Provisions			Net		
			1			2			3		
									4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles		Fonds commercial*		010	012					
			Autres*		014	016					
	Immobilitisations corporelles*				028	030					
	Immobilitisations financieres* (1)				040	042		779 140		777 859	
	Total I (5)				044	048		779 140		777 859	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052						
		Marchandises *		060	062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066							
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	070		1 500				
		Autres * (3)		072	074						
	Charges constatées d'avance *		092	094		62					
	Valeurs mobilières de placement		080	082							
	Disponibilités		084	086		4 485		5 783			
	Total II		096	098		6 047		5 783			
	Total général (I + II)		110	112		785 187		783 641			
PASSIF						Exercice N NET			Exercice N-1 NET		
						1			2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			25 000		25 000			
	Ecart de réévaluation		124								
	Réserve légale		126			2 500		2 500			
	Réserves réglementées*		130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132			207 485					
	Report à nouveau		134					20 810			
	Résultat de l'exercice		136			94 063		186 676			
	Subventions d'investissement		137								
	Provisions réglementées		140								
Total I		142			329 048		234 985				
Provisions pour risques et charges		154									
Total II		154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			387 789		479 529			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164								
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166			949		917			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)		172			1 546		2 356			
	Comptes courants d'associés		173			65 854		65 854			
	Autres dettes		175								
Produits constatés d'avance		174									
Total III		176			456 139		548 656				
Total général (I + II + III)		180			785 187		783 641				
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	29 050		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195	273 771	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	2 815	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise: SARL 4CEZ										Néant		*
A - RÉSULTAT COMPTABLE												Exercice N clos le 31122025				Exercice N-1 clos le 31122024						
												1				2						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *										209		210									
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }										215		214									
											217		218	37 500	36 000							
											Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)										222	
	Production immobilisée *										224											
	Subventions d'exploitation reçues										226											
	Autres produits										230				999							
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232	37 500			36 999								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)										234											
	Variation de stocks (marchandises) *										236											
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)										238											
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)*										240											
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : mobilier : - immobilier :)										242	1 543			2 701							
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)										243	690			521							
	Rémunérations du personnel *										244	808			23 406							
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)										245	30 541										
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)										246											
	Dotations aux dépréciations										247											
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }										248	259										
											249	260										
	Total des charges d'exploitation (II)										250	32 891			26 628							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												251	4 609			10 371						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)										252	94 157			186 287							
	Produits exceptionnels (IV)										253											
	Charges financières (V)										254	3 674			8 628							
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }										255	347										
											256	348										
	Impôts sur les bénéfices * (VII)										257	1 029			1 354							
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)										258	94 063			186 676							
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2												259	94 063	314								
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*										260											
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles										261											
	Provisions non déductibles*										262											
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)										263											
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés										264	247										
	écart de valeurs liquidatives sur OPC*										265	248										
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))										266	249										
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										267											
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										268											
	Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										269				997						
Entreprises nouvelles (44. sexies)										270	986											
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)										271	989											
Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)										272	138											
Bassins d'emploi à dynamiser (art. 44 duodécies)										273	991											
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies)										274	992											
Investissements et souscriptions outre-mer										275	344											
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdécies)										276	993											
Zone franche urbaine (44 octies A)										277	987											
Zones de reconstruction de la défense (44 terdécies)										278	127											
Bénéfices	Créance due au report en arrière du déficit										279	346										
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)										280	643										
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)										281	645										
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)										282	647										
Déficits	Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)										283	648										
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies E)										284	649										
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies F)										285	990										
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies G)										286											
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										287												
Bénéfice col. 1										288	6 860											
Déficit col. 2										289												
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)										290												
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :										291												
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS										292												
Bénéfice col. 1										293	6 860											
Déficit col. 2										294												

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.